

# Cercle Généalogique du Pays de Fougères



## Bulletin d'adhésion pour l'année 2017

Nom :  
Prénoms :  
Adresse :  
CP VILLE :

Adhérent n° :  
Année de Naissance : (Obligatoire pour la demande de subvention)  
Tél :  
E-mail :  
Je fais de la généalogie depuis ..... année(s).

- **Je suis disposé(e) à aider bénévolement les adhérents de l'association pour :**
  - ♦ Faire des relevés informatiques à partir de photos numériques issues des registres Paroissiaux et d'état civil du pays de Fougères et des juridictions : OUI  NON
  - ♦ Tenir des permanences : OUI  NON
  - ♦ Faire des recherches dans mon département : OUI  NON

## Appel de Cotisation 2017

**L'adhésion permet de recevoir des points GENEABANK  
(A savoir 600 points par trimestre pour 1 personne)**

Cotisation de membre actif pour une personne : (600 points)	15,00 €
Cotisation de membre actif pour un couple : (800 points)	20,00 €
Cotisation de membre bienfaiteur à partir de : (600 points)	39,00 €
Droit d'entrée	+ 3,00 €
	_____
	Total

Libellez et adressez votre chèque à l'ordre du :  
Cercle Généalogique du Pays de Fougères  
14 Rue Alexandre Lefas 35300 FOUGERES  
(Joindre une enveloppe timbrée pour l'envoi de la carte d'adhérent)

Site internet : <http://www.cgpf35-fougères.org>

Pour des facilités comptables, merci de ne pas régler d'autres achats avec ce même chèque.  
La cotisation permet l'attribution de points GENEABANK, le compte étant crédité tous les trimestres.

Site internet : <http://www.cgpf35-fougères.org>

Depuis le 1er janvier 2006, le Cercle Généalogique du Pays de Fougères (CGPF) ne propose plus à ses adhérents la revue « Racines 35 » du CGIV, le Cercle Généalogique d'Ille-et-Vilaine ayant dénoncé la convention qui liait nos deux associations.

A ..... le ..... Signature :